PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS SPORTIFS 2017/2018
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE DE NATATION

LOCALISATION

72 rue Riquet, Bat A Bal 07
31000 Toulouse
05 62 73 18 00
cd31natation@wanadoo.fr
http://hautegaronne.ffnatation.fr
SIRET 440 973 725 00029

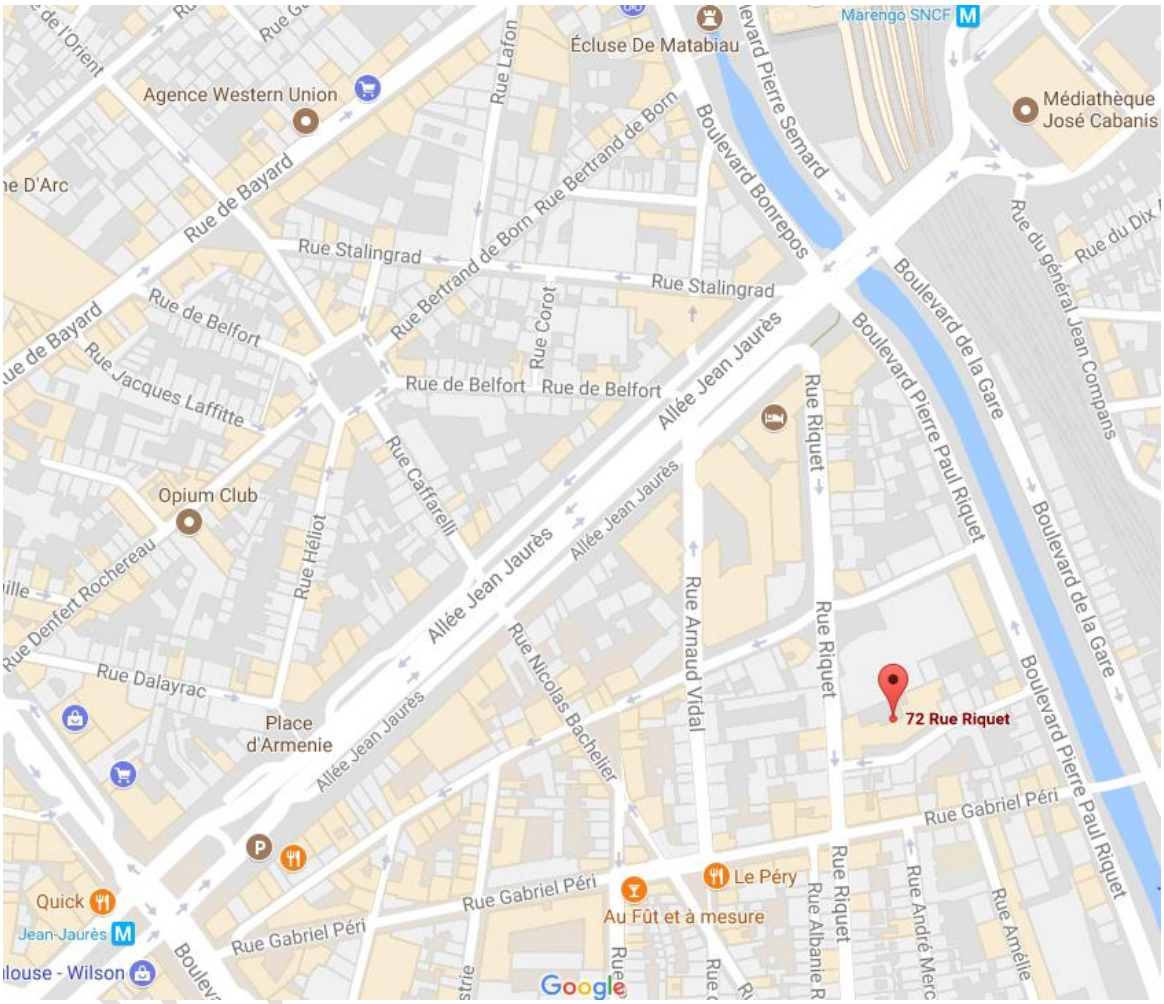

Sorties Métro :
Lignes A & B : Jean Jaurès ou Ligne A Marengo

VERS

NOS PARTENAIRES

VERSION DU 16 MAI 2018

SOMMAIRE

LOCALISATION 2
NOS PARTENAIRES 3
RÈGLEMENT SPORTIF NATATION COURSE 2017/2018 5
CALENDRIERS 2017 / 2018 6
LES CATÉGORIES D'AGE 2017/2018 7
NOUVEAUTÉS CONCERNANT LES RÈGLES RELATIVES AUX NAGES 7
INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS 8
TARIFS 2017/2018 10
REGLES D'UTILISATION DES PISCINES DE LA CAM 11
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX D'HIVER 12
CHAMPIONNATS NATIONAUX INTERCLUBS TC (POULE DEPARTEMENTALE) 14
QUALIFICATION MEETING JEUNES ALEX JANY #1 18
INTERCLUBS JEUNES EN BASSIN DE 25 M 20
QUALIFICATION MEETING JEUNES ALEX JANY #2 22
1ER MEETING DEPARTEMENTAL 24
NATATHLON AVENIRS 26
NATATHLON JEUNES 27
INTERCLUBS AVENIRS 30
2EME MEETING DEPARTEMENTAL 32
GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AVENIRS ET JEUNES 34
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'ETE 50M 36
RÈGLEMENT SPORTIF MAÎTRES 2017/2018 37
LES CATEGORIES D'AGE MAITRES 2017/2018 37
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL OPEN DES MAITRES #1 38
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL OPEN DES MAITRES #2 40
9EME MEETING NATIONAL OPEN DES MAITRES DE TOULOUSE 42
MEETING OPEN DES MAITRES DE T OULOUSE 47
CATEGORIE C0 47
RÈGLEMENT SPORTIF ENF 2017/2018 49
INFORMATIONS SPECIFIQUES ENF 49
RAPPELS ADMINISTRATIFS 50
PASS'SPORTS DE L'EAU 51
PASS'COMPETITION 52

VERSION DU 8 MAI 2018

RÈGLEMENT SPORTIF NATATION COURSE 2017/2018

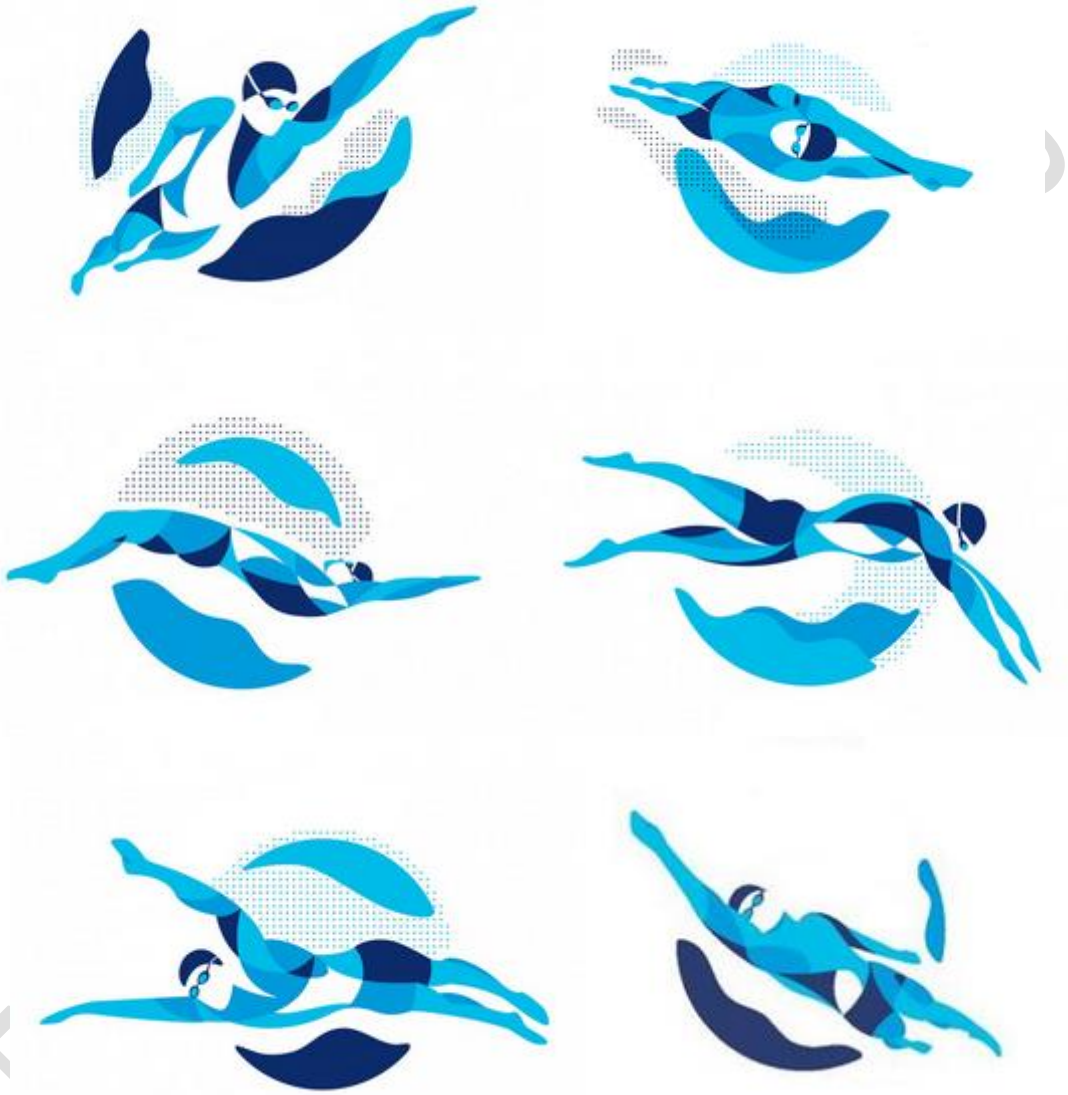

CALENDRIERS 2017 / 2018

Date	Dénomination	Lieux	Réunions	Catégories
COMPETITIONS NATATION COURSE				
21-22/10/2017	CHAMPIONNAT DEPT. 25M	A.JANY + PORTET	3 + ENF	J/S
12/11/2017	INTERCLUBS TC	COLOMIERS + PAMIERS	2	TOUTES
18-19/11/2017	QUALIF JANY #1	NAKACHE + A.JANY	3	AVENIRS & JEUNES
10/12/2017	INTERCLUBS JEUNES	BALMA	2	JEUNES
13-14/01/2018	QUALIF JANY #2	NAKACHE + PORTET	3	AVENIRS & JEUNES
04/02/2018	MEETING DEPARTEMENTAL 1	LEO LAGRANGE	2	J/S
11/02/2018	NATATHLON #1	COLOMIERS + FOIX	2	AVENIRS & JEUNES
18/03/2018	NATATHLON #2	A.JANY + MIREPOIX	2	AVENIRS & JEUNES
15/04/2018	NATATHLON #3	BALMA + FOIX	2	JEUNES
05/05/2018	INTERCLUBS AVENIRS	FOIX	2	AVENIRS
06/05/2018	MEETING DEPARTEMENTAL 2	LEO LAGRANGE	2	J/S
27/05/2018	NATATHLON #4	A.JANY + PAMIERS	2	AVENIRS & JEUNES
03/06/2018	GPCD	LEO LAGRANGE	2	AVENIRS & JEUNES
9-10/06/2018	CHAMPIONNAT D'ETE	PAMIERS	3	J/S
MEETINGS CLUBS				
02/12/2017	MEDAILLES DU TOAC #1	LEO LAGRANGE	2	AVENIRS & JEUNES
31/03/2018	MEDAILLES DU TOAC #2	LEO LAGRANGE	2	AVENIRS & JEUNES
19/05/2018	FINALE MEDAILLES DU TOAC	LEO LAGRANGE	1	AVENIRS & JEUNES
TESTS ENF				
22/10/2017	ENF3 ET ENF2	PORTET	9h00	
26/11/2017	ENF2 ET ENF3	PORTET	14h00	
10/12/2017	ENF3	BALMA	????	
11/03/2018	ENF2 ET ENF3	BALMA	????	
21/04/2018	ENF3 ET ENF2	A. JANY	9h00	
COMPETITIONS MAITRES				
09 /12/2017	CHAMPIONNAT DEPT OPEN MAITRES 1	A. JANY	1	MAÎTRES (+ C0)
11/03/2018	CHAMPIONNAT DEPT OPEN MAITRES 2	BALMA	1	MAÎTRES (+ C0)
02/06/2018	9EME MEETING NATIONAL OPEN DES MAITRES DE TOULOUSE	LEO LAGRANGE	2	MAÎTRES

VERSION DU 8 MAI 2018

LES CATÉGORIES D'AGE 2017/2018

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge.

	SAISON 2017-2018 (DU 16 SEPTEMBRE 2017 AU 15 SEPTEMBRE 2018)			
	DAMES		MESSIEURS	
AVENIRS	10 ans et moins	2008 et après	11 ans et moins	2007 et après
JEUNES	11-13 ans	2007 à 2005	12-14 ans	2006 à 2004
JUNIORS	14-17 ans	2004 à 2001	15-18 ans	2003 à 2000
SENIORS	18 ans et plus	2000 et avant	19 ans et plus	1999 et avant

OBTENTION ENF3 OBLIGATOIRE 2009 A 2004
(*) IMPOSSIBILITÉ D'OBTENIR ENF 3 POUR 2010 & AVANT.

NOUVEAUTÉS CONCERNANT LES RÈGLES RELATIVES AUX NAGES

• ***SW 6 - Dos*** : renumérotation des articles, suite au transfert de l'article SW 6.2 au chapitre SW 2.6 (Inspecteurs de virages). Pas de changement sur la réglementation de la nage ;
• ***SW 7 - Brasse*** : Réaménagement des articles 7.1 et 7.4 (déplacement de la règle relative à l'obligation d'avoir la tête qui coupe la surface de l'eau après le départ et les virages). Pas de changement sur la réglementation de la nage ;
• ***SW 8 – Papillon*** : dans l'article SW 8.1, suppression de la mention autorisant l'ondulation sur le côté lorsque le nageur est immergé. Il s'agit de rendre cohérent cet article qui impose que le nageur soit en position ventrale après avoir quitté le mur ;
• ***SW 9 – 4 nages*** : ajout d'un article précisant que lors du parcours de nage libre le nageur doit être en position ventrale à l'exception du virage ;

Denis CADON – Président de la commission des Juges et Arbitres
Jean Claude DUNAND MARTIN – Présidente de la commission Natation Course
Jean Lionel REY – Directeur Natation Course

VERSION DU 8 MAI 2018

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié
Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées

INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

- **Licences**

Les officiels se devront d'être licenciés le jour de la compétition, ainsi que pour les formations et recyclage. Les engagements étant contrôlés par extranat, le défaut de licence empêche tout engagement.

- **Les engagements se feront sur extranat.fr.**

Attention à la date limite d'engagement : désormais quel que soit le jour de compétition la date limite sera le mercredi minuit précédent la compétition.

Le montant des engagements sera doublé au-delà de la date limite, après demande officielle par mail et réponse positive du CD31, sauf circonstances exceptionnelles.

Attention veuillez n'imprimer le bon de commande qu'une fois vos engagements définitivement faits (le mieux serait juste avant la date limite car après cette date vous ne pourrez plus le faire). Vous devez imprimer le bon de commande pour valider vos engagements. Rappel : les sommes dues sont celles des bordereaux initiaux et éventuellement additionnel.

Forfaits et modifications à envoyer par mail jusqu'à la veille de la compétition, **17h00.**

Aucun additif et modification ne seront acceptés au bord du bassin.

Pour une compétition d'une durée raisonnable et afin de ne pas nuire aux performances de vos nageurs nous vous demandons de responsabiliser vos entraîneurs et vos nageurs vis-à-vis des engagements. Par exemple trop de forfaits de dernière minute retardent le début de la compétition.

- **Les fichettes seront établies par le CD31**.

Veillez à signaler les forfaits au plus tard une demi-heure avant le début de la compétition grâce au formulaire que nous distribuons aux clubs. Présentez-vous au début de la compétition au secrétariat. Le programme est envoyé aux clubs et mis en ligne sur le site du département à titre indicatif, en fonction des forfaits les séries pourront être resserrées. Afin de favoriser le bon déroulement de la compétition les forfaits pourront être préalablement déclarés par mail jusqu'à la veille de la compétition à l'adresse mail du CD31.

Pour les Interclub (TC, Jeunes et Avenirs), en cas de forfaits dans une équipe, seul le remplacement du nageur sera admis. Aucune recomposition partielle ou globale d'équipe ne sera admise.

- **Le règlement des engagements**

Il se fera de préférence par virement (demande de RIB/IBAN auprès du CD31) et devra parvenir au plus tard le jeudi précédant la compétition au Comité Départemental.

- **Pénalités financières: (voir tarifs page 10)**

Rappel : pour un bon fonctionnement des compétitions, les clubs doivent fournir le nombre d'officiels demandés, sinon nous serons obligés de fermer des lignes d'eau.

Chaque compétition en fonction du bassin, du type de chronométrage et du nombre de club aura son quota propre. Ce dernier sera indiqué dans le programme de chaque compétition.

Nous rappelons que les Clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités financières (manque d'officiels ou engagements non réglés) de la saison précédente ne seront pas acceptés aux compétitions de la présente saison jusqu'au règlement des sommes dues.

VERSION DU 8 MAI 2018

- **Hygiène**

* Les nageurs doivent se rendre dans les vestiaires pour se mettre en tenue
* Douche obligatoire avant l'échauffement
* Port du bonnet obligatoire pour toutes les compétitions
* Lors des compétitions dans toutes les piscines de Haute-Garonne les personnes qui se trouvent au bord du bassin doivent être vêtues d'un short ou pantalon et d'un tee-shirt spécifiques pour le bord de bassin ainsi que de claquettes (entraîneurs, officiels…).

- **LiveFFN**

Chaque compétition déclarée sur Extranat aura son LiveFFN dédié. Ce dernier comportera engagements, forfaits, programmes à jour. Les résultats y seront disponibles. L'affichage mural ne sera fait qu'en cas de défaillance du LiveFFN. Les entraineurs doivent impérativement les consulter pour informer le secrétariat des erreurs.

- **Divers**

* Les compétitions pourront être annulées si nous n'avons pas accès aux piscines
* Les horaires pourront être modifiés
* Un recensement du nombre d'équipes présente aux Interclubs TC, ainsi que celui des nageurs participants aux Natathlons sera fait auprès des clubs, de façon à organiser une juste répartition des compétiteurs en les poules haut-garonnaise et ariègeoise de ces épreuves.
* Les réclamations seront prises en compte immédiatement s'il y a lieu, avant remontée en fin de compétition des résultats sur le serveur FFN. Ensuite un délai sera nécessaire.
* Les entraineurs, ayant une adresse mail, qui souhaitent recevoir les résultats et les communiqués du comité, peuvent nous la transmettre à : cd31natation@wanadoo.fr
*Le CD31 dispose d'un site sur lequel vous trouverez de nombreuses informations. N'hésitez pas à le consulter : http://hautegaronne.ffnatation.fr

Le règlement intérieur est disponible sur le site.
http://satellite.ffnatation.fr/rsc/1645/fichiers/dossiers/1159.pdf

VERSION DU 8 MAI 2018

TARIFS 2017/2018

INTITULE	INDIVIDUEL	RELAIS	1 EQUIPE
MEETING DEPARTEMENTAL	3€	6 €	
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Maîtres inclus)	3€	6 €	
INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES			30 €
GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	3€		
INTERCLUBS AVENIRS - JEUNES			15 €
NATATHLON AVENIRS	2€		
NATATHLON JEUNES	3€		
MEETING NATIONAL DES MAÏTRES (compétition C0 incluse)	6.5€	10€	
FORFAIT NON DECLARE	5€ / nageur / réunion		
ENGAGEMENTS	Doublés après la date limite d'engagement (date donnée sur extranat.fr)		
PENALITES POUR MANQUE D'OFFICIEL (ENF inclus) Quota voir programme de la compétition	30€ / officiel manquant / réunion 70 € / officiel manquant / réunion Interclubs		
PENALITES POUR MANQUE D'EVALUATEURS ENF 1 à 4 nageurs : 1 évaluateur ou assistant, + 4 nageurs : 2 évaluateurs ou assistants	30€ par évaluateur ou assistant manquant / réunion		
PARTICIPATION du CD pour organisation de compétition	75€ pour une demi-journée, 150€ pour une journée		

VERSION DU 8 MAI 2018

REGLES D'UTILISATION DES PISCINES DE LA CAM

REGLES A OBSERVER IMPERATIVEMENT

CENTRE AQUALUDIA MURET

Les convocations, invitations, affiches, courriers aux autres clubs, etc.… devront obligatoirement préciser qu'Aqualudia et la piscine de Portet sont mis à disposition par la Communauté de Commune du Muretain. (CAM).

L'accueil se fera par l'accueil des groupes, en bas à gauche du bâtiment.
Il faudra informer tous les participants qu'une pièce de 1 € est nécessaire pour fermer les casiers.
Les sacs des nageurs seront tolérés sur le bord du bassin.
Le bassin ludique sera fermé et interdit.
Les chaussures de ville seront strictement interdites dans les zones pieds nus.
Les gradins seront ouverts aux spectateurs.

La sécurité (parking, hall d'entrée, gradins, vestiaires, bassins) est assurée par le club, avec des vigiles si nécessaire.
AQUALUDIA aura une hôtesse à l'accueil pour les renseignements (mais pas pour filtrer les entrées), une personne dans le vestiaire pour le nettoyage et un MNS qui ne sera pas chargé de la sécurité.

PISCINE DE PORTET

Les chaussures de ville seront strictement interdites dans les zones pieds nus.
Comme il n'y a plus de gradins, les spectateurs devront impérativement **être nus pieds ou en claquettes et avoir une tenue différente de la tenue de ville à partir des vestiaires.**
Passer par le pédiluve.
Les sacs des nageurs seront tolérés sur le bord du bassin

MERCI

VERSION DU 8 MAI 2018

- Samedi 21 octobre 2017
- Dimanche 22 novembre 2017
- 3 réunions

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX D'HIVER

- Lieu : A. Jany (samedi) & Portet (dimanche)
- Bassin de 25m /6 lignes
- Compétition qualificative région

- Catégories d'âge : F. 14 ans et + et G. 15 ans et + *
- Accès sans critères minimas

- Engagements du 09/10 au 18/10/17
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : reclamation.natation@ffnatation.fr

Envoi : J à J + 8

Publication : J + 1 à J + 9 Réclamations : J + 20 Validation définitive : J + 60

VERSION DU 8 MAI 2018

Préambule

Compétition qualificative pour les championnats régionaux en petit bassin, qui sont l'échéance majeure du début de saison, car cette compétition peut être une opportunité pour accéder aux championnats N2 qualificatifs.

Ces championnats départementaux sont l'occasion de rassembler tous les compétiteurs d'un département et doit constituer un événement important.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter, notamment pour les nageurs du collectif excellence.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID 47871**).
Engagement individuel : 3 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1ère réunion le 21/10 A.JANY **Ouverture des portes : 8h00** **Début des épreuves : 9h00**	**2ème réunion le 21/10 A.JANY** **Ouverture des portes : 14h00** **Début des épreuves : 15h00**
1 – 400 m nage libre dames & messieurs 2 –200 m papillon dames & messieurs 3 –100 m dos dames & messieurs 4 – 200 m brasse dames & messieurs 5 – 100 m nage libre dames & messieurs 6 – 400 m 4 nages dames & messieurs	7 –1500 m nage libre dames & messieurs 8 – 100 m papillon dames & messieurs 9 – 200 m dos dames & messieurs 10 – 100 m brasse dames & messieurs 11 –200 m nage libre dames & messieurs 12 – 200 m 4 nages dames & messieurs
Dimanche matin PORTET	**3ème réunion le 22/10 PORTET** **Ouverture des portes : 14h00** **Début des épreuves : 15h00**
TESTS ENF	13 – 50 m papillon dames & messieurs 14 – 50 m dos dames & messieurs 15 – 800 m nage libre dames & messieurs 16 – 50 m brasse dames & messieurs 17 – 50 m nage libre dames & messieurs

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Dimanche 12 novembre 2017 ■ 2 réunions	**CHAMPIONNATS NATIONAUX INTERCLUBS TC (POULE DEPARTEMENTALE)**	■ Lieu : Colomiers ■ Bassin de 25m /6 lignes ■ Compétition d'animation
■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons*	■ Compétition par équipes de clubs de dix nageurs	
■ Engagements du 30/10 au 8/11/17	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : reclamation.natation@ffnatation.fr Envoi : J à J + 8 Publication : J + 1 à J + 9 Réclamations : J + 20 Validation définitive : J + 60	

* Pour les enfants nés en 2004 et après, se reporter au règlement de l'ENF.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

- 100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages,

200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs)

- 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

1 officiel par équipe engagée.
En cas d'absence : pénalités financières de 70 € par équipe et par réunion.

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national, la liste des clubs se déplaçant obligatoirement en Ariège sera fournie sous peu.

La Ligue fixe *:*

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative de la ligue selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

- Cette année tenant compte de la piscine accueillant ces interclubs (poule 1), 30 équipes dames et 30 équipes Messieurs ont donc été retenues (soit 3 séries Dames, et 3 séries Messieurs.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

VERSION DU 8 MAI 2018

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

***Exemples** :*

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) – Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) – Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) – Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (dis- qualifications, abandon, forfait…).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié ayant réalisé une performance du niveau du collectif national (lors de la saison précédente ou de la saison en cours), quel que soit son statut ou sa nationalité, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès du cadre technique référent de la région d'origine.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID 47879**).
Engagement par équipe : 30 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

Récompenses

1 coupe aux 3 premières équipes masculines et féminines de la compétition. Les équipes haut-garonnaises en déplacement en Ariège se verront récompensées en Ariège, si podium !

VERSION DU 8 MAI 2018

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

Le dimanche 12 novembre 2017	
1ère réunion	**2ème réunion**
Ouverture des portes : 7h30 **Début des épreuves : 8h30**	**Ouverture des portes 14h00** **Début des épreuves : 15h00**
1 – 10 x 50 NL dames	15 – 4 x 200 NL dames
2 – 10 x 50 NL messieurs	16 – 4 x 200 NL messieurs
3 – 100 Dos dames	17 – 200 Dos dames
4 – 200 Dos messieurs	18 – 100 Dos messieurs
5 – 100 Brasse dames	19 – 200 Brasse dames
6 – 200 Brasse messieurs	20 – 100 Brasse messieurs
7 – 100 NL dames	21 – 400 NL dames
8 - 400 NL messieurs	22 – 100 NL messieurs
9 – 100 Papillon dames	23 – 200 Papillon dames
10 – 200 Papillon messieurs	24 – 100 Papillon messieurs
11 – 100 4 N dames	25 – 200 4 N dames
12 – 200 4 N messieurs	26 – 100 4 N messieurs
Pause 10'	**Pause 10'**
13 – 4 x 100 NL dames	27 – 4 x 100 4 N dames
14 – 4 x 100 NL messieurs	28 – 4 x 100 4 N messieurs

Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les ligues fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par inter région) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

VERSION DU 8 MAI 2018

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les 17 équipes suivantes ;
- les ligues peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Répartitions des clubs entre CD09 et CD31

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée a délégué aux CD09 et CD31 la répartition des clubs entre ces deux départements, dans la continuité de ce qui a été initié la saison dernière.

La répartition des clubs aux ICTC entre l'Ariège (Pamiers) et la Haute-Garonne (Colomiers) est la suivante.

Iront en Ariège :

- en 2017-2018 : AVENIR MURET NATATION, CN CUGNAUX, CN PORTET-SUR-GARONNE, DAUPHINS TOULOUSE OEC.
- en 2018-2019 : NAUTIC CLUB L'HERS, TOULOUSE ATHLETIC CLUB, TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO, US COLOMIERS NATATION.

Sont déjà allez

- en 2016-2017 : ASPTT TOULOUSE, CN BALMA, CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS.

Resteront en HG en cas d'éventuelle participation

Les clubs de : CN RAMONVILLE, MARSOUINS DU COMMINGES, SCN BLAGNAC, compte tenu de leur participation épisodique et faible ces dernières années, ne sont pas concernés, en l'état, par cette répartition.

Nous nous sommes appuyés sur les statistiques de participation de ces dernières années, en tenant compte de la descente en poule départementale de certaines équipes de la poule régionale version Occitanie.

Nous avons opté pour une rotation sur 3 saisons, plus équilibrée que celle sur une olympiade. Pour la prochaine rotation 2020-2023, nous ferons le bilan et referons les tours en fonction des nouvelles statistiques en remixant les équipes dans la mesure du possible.

VERSION DU 8 MAI 2018

- Le samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017
- 3 reunions

QUALIFICATION MEETING JEUNES ALEX JANY #1

- Lieu : NAKACHE (Sam) & A.JANY (Dim)
- Bassin de 25m homologué
- Compétition qualificative au meeting régional Alex Jany

- Catégories d'âge : filles 10 à 13 ans, garçons 11 à 14 ans
- Participation libre.

- Propositions extraNat : du 8/11 au 15/11
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

VERSION DU 8 MAI 2018

Préambule

Nouvelle compétition pour la saison 2017/2018 à l'échelle de la nouvelle Ligue : la FFN ayant positionné la région pour organiser la pratique des jeunes nageurs, notamment avec le changement des catégories d'âges de la Coupe de France des Régions, le Ligue de Natation a décidé d'organiser à l'échelle de la nouvelle grande région un circuit dédié à la catégorie d'âge Jeunes.
Deux étapes de qualification serviront exclusivement de qualification au meeting Alex JANY, des 7 et 8 avril 2018.
Le programme a été réalisé de manière à construire une progression visant au travail d'une épreuve de 4 nages.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en dames et 4 en messieurs).
Filles 10 et 11 ans, Garçons 11 et 12 ans : 50m (25 m en papillon – 25 m en dos), 50 m (25 m en dos – 25 m en brasse), 50m (25 m en brasse – 25 m en crawl*), 400 m nage libre.
Filles 12 et 13 ans, Garçons 13 et 14 ans : 100 m (50 m en papillon – 50 m en dos), 100 m (50 m en dos – 50 m en brasse), 100 m (50 m en brasse – 50 m en crawl), 800 m nage libre
** Crawl : nage définie dans l'annuel règlement ENF : page 18 point 3 du test ENF : Natation Course, et page 26 point 9 du test ENF 3 Natation Course*

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 70 € par équipe et par réunion.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID **48971**).
Engagement individuel : 3 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

Programme :

	1ère réunion le 18/11 Nakache **Ouverture des portes : 13h30** **Début des épreuves : 14h30**
	1 – 400 Nage Libre Dames Avenirs-Jeunes1 2 –400 Nage Libre Messieurs Avenirs-Jeunes1 3 – 50 Papillon-Dos Dames Avenirs-Jeunes1 4 – 50 Papillon-Dos Messieurs Avenirs-Jeunes1
2ème réunion le 19/11 A.JANY **Ouverture des portes : 07h30** **Début des épreuves : 08h30**	**3ème réunion le 19/11 A.JANY** **Ouverture des portes : 13h30** **Début des épreuves : 14h30**
5 – 800 Nage Libre Dames Jeunes2&3 6 – 800 Nage Libre Messieurs Jeunes2&3 7 – 100 Papillon-Dos Dames Jeunes2&3 8 – 100 Papillon-Dos Messieurs Jeunes2&3	9 – 50 Dos-Brasse Dames Avenirs-Jeunes1 10 – 50 Dos-Brasse Messieurs Avenirs-Jeunes1 11 – 100 Dos-Brasse Dames Jeunes2&3 12 – 100 Dos-Brasse Messieurs Jeunes2&3 13 – 50 Brasse-Nage Libre Dames Avenirs-Jeunes1 14 – 50 Brasse-Nage Libre Messieurs Avenirs-Jeunes1 15 – 100 Brasse-Nage Libre Dames Jeunes2&3 16 –100 Brasse-Nage Libre Messieurs Jeunes2&3

VERSION DU 9 MAI 2018

■ Diimanche 10 décembre 2017 ■ 2 réunions	**INTERCLUBS JEUNES EN BASSIN DE 25 M**	■ Lieu : Balma ■ Compétition d'animation

■ Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans ■ Équipes de 4 nageurs

■ Propositions extraNat : Mer 29/11/2017 au Mer 06/12/2017 ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Publication web : J + 1
■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Succédant aux interclubs benjamins à la suite de la modification des catégories d'âge, cette nouvelle édition des interclubs conserve un seul plot au lieu de deux précédemment. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

1 officiel par équipe engagée.

En cas d'absence : pénalités financières de 70 € par équipe et par réunion.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent donc être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou composées par plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur

VERSION DU 8 MAI 2018

correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants feront l'objet d'une compétition à part.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID 48975**).
Engagement par équipe : 15 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les ligues fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB : Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des règles FINA.

Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipes"

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

1 coupe aux 3 premières équipes masculines et féminines de la compétition

Programme et horaires

Dimanche 10 décembre 2017	
1re réunion **Ouverture des portes : 8 h 00** **Début des épreuves : 9 h 00**	**2e réunion** **Ouverture des portes : 13 h 30** **Début des épreuves : 14h 30**
100 m papillon Garçons 100 m dos Filles 100 m brasse Garçons 100 m nage libre Filles ***Pause : 10'*** 4 x 200 m nage libre Garçons 4 x (100mx4nages) Filles	100 m papillon Filles 100 m dos Garçons 100 m brasse Filles 100 m nage libre Garçons ***Pause : 10'*** 4 x 200 m nage libre Filles 4 x (100 m 4 nages) Garçons

VERSION DU 8 MAI 2018

- Le samedi 13 et dimanche 14 Janvier 2018
- 3 reunions

QUALIFICATION MEETING JEUNES ALEX JANY #2

- Lieu : Nakache (Sam) & Portet (Dim)
- Bassin de 25m homologué 5 couloirs
- Compétition qualificative au meeting régional Alex Jany

- Catégories d'âge : filles 10 à 13 ans, garçons 11 à 14 ans
- Participation libre.

- Propositions extraNat : du 3/01 au 10/01
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

VERSION DU 8 MAI 2018

Préambule

Nouvelle compétition pour la saison 2017/2018 à l'échelle de la nouvelle Ligue : la FFN ayant positionné la région pour organiser la pratique des jeunes nageurs, notamment avec le changement des catégories d'âges de la Coupe de France des Régions, le Ligue de Natation a décidé d'organiser à l'échelle de la nouvelle grande région un circuit dédié à la catégorie d'âge Jeunes.
Deux étapes de qualification serviront exclusivement de qualification au meeting Alex JANY, des 7 et 8 avril 2018.
Le programme a été réalisé de manière à construire une progression visant au travail d'une épreuve de 4 nages.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en dames et 4 en messieurs).
Filles 10 et 11 ans, Garçons 11 et 12 ans : 100 m (50 m en papillon – 50 m en brasse), 100 m (50 m en crawl – 50 m en dos), 200 m nage libre.
Filles 12 et 13 ans, Garçons 13 et 14 ans : 200 m (100 m en papillon – 100 m en brasse), 200 m (100 m en crawl – 100 m en dos), 400 m nage libre.
** Crawl : nage définie dans l'annuel règlement ENF : page 18 point 3 du test ENF : Natation Course, et page 26 point 9 du test ENF 3 Natation Course*

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 70 € par équipe et par réunion.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID **50447**).
Engagement individuel : 3 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

Programme :

	1ère réunion le 13/01 Nakache **Ouverture des portes : 13h30** **Début des épreuves : 14h30**
	1 – 200 Nage Libre Dames Avenirs-Jeunes1 2 – 200 Nage Libre Messieurs Avenirs-Jeunes1 3 – 100 Papillon-Brasse Dames Avenirs-Jeunes1 4 – 100 Papillon- Brasse Messieurs Avenirs-Jeunes1
2ème réunion le 14/01 Portet **Ouverture des portes : 07h30** **Début des épreuves : 08h30**	**3ème réunion le 14/01 Portet** **Ouverture des portes : 13h30** **Début des épreuves : 14h30**
5 – 400 Nage Libre Dames Jeunes2&3 6 – 400 Nage Libre Messieurs Jeunes2&3 7 – 200 Papillon- Brasse Dames Jeunes2&3 8 – 200 Papillon- Brasse Messieurs Jeunes2&3	9 – 100 Nage Libre-Dos Dames Avenirs-Jeunes1 10 – 100 Nage Libre-Dos Messieurs Avenirs-Jeunes1 11 – 200 Nage Libre-Dos Jeunes2&3 12 – 200 Nage Libre-Dos Messieurs Jeunes2&3

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Dimanche 4 février 2018 ■ 2 reunions	**1ER MEETING DEPARTEMENTAL**	■ Lieu : Léo Lagrange ■ Bassin de 50m /8 lignes ■ Compétition d'animation

■ Catégories d'âge : F. 14 ans et + et G. 15 ans et + *

■ Accès sans critères minimas

■ Engagements du 23/01 au 31/01/18

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Publication web : J + 1
■ Réclamations : reclamation.natation@ffnatation.fr
Envoi : J à J + 8
Publication : J + 1 à J + 9 réclamations : J + 20 Validation définitive : J + 60

Préambule

Compétition d'animation en bassin de 50m.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter, notamment pour les nageurs du collectif excellence.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID ??????**).
Engagement individuel : 3 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

VERSION DU 8 MAI 2018

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1ère réunion le 04/02 **Ouverture des portes : 8h00** **Début des épreuves : 9h00**	**2ème réunion le 04/02** **Ouverture des portes : 14h00** **Début des épreuves : 15h00**
1 – 50 m Papillon messieurs & dames 2 – 50 m Dos messieurs &dames 3 – 800 m Nage Libre messieurs &dames 4 – 100 m Brasse messieurs &dames 5 – 100 m Nage Libre messieurs & dames 6 – 400 m 4 Nages messieurs & dames 7 – 200 m Dos messieurs & dames 8 – 200 m Nage Libre messieurs & dames 9 – 200 m Papillon messieurs & dames	10 – 50 m Brasse dames & messieurs 11 – 50 m Nage Libre dames & messieurs 12 – 1500 m Nage Libre dames & messieurs 13 – 100 m Papillon dames & messieurs 14 – 100 m Dos dames & messieurs 15 – 200 m 4 Nages dames & messieurs 16 –200 m Brasse dames & messieurs 17 – 400 m Nage Libre dames & messieurs

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Plot 1 : le 11 février 2018 ■ Plot 2 : le 18 mars 2018 ■ Plot 3 : le 27 mai 2018	**NATATHLON AVENIRS**	■ Lieu : *vide infra*. ■ Compétition d'animation

■ Catégories d'âge : filles 10 ans & -, garçons 11 ans & -	■ Accès sans critères minimas, obligation ENF3

■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : le mercredi précédant le weekend de la compétition ■ Publication des engagements : le jeudi précédant la compétition	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

La refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade Rio 2013-2016 est aménagée pour cette nouvelle olympiade 2017-2020.

En amont du Natathlon Jeunes, il est proposé aux ligues d'organiser un Natathlon spécifique pour les Avenirs. Un parcours qui se veut progressif et complémentaire..

Dates des compétitions

- Plot 1 : le 11 février 2018
- Plot 2 : le 18 mars 2018
- Plot 3 : le 27 mai 2018 (correspond au Plot 4 du Natathlon Jeunes)

Contenu du programme

Épreuves individuelles filles 9 ans et garçons 10 ans et moins (5 en filles et 5 en garçons) **AVENIRS 1**:

50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.

Épreuves individuelles filles 10 ans et garçons 11 ans (5 en filles et 5 en garçons) **AVENIRS 2**:

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Mode de participation

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course. Accès laissé à l'initiative des régions et des départements, selon la population concernée.

À chacun des trois plots, le club ne peut engager chacun de ses nageurs que sur trois épreuves maximum du programme.

Il y a obligation de participation au 200 ou au 400 m nage libre que pour les nageurs souhaitant être classés en vue d'une finale régionale.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des trois plots, un classement régional est établi.

Pourront figurer dans ce classement, seulement les nageurs ayant participé à l'issue des trois plots, à toutes les épreuves du Natathlon Avenir de leur année d'âge.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les trois plots du Natathlon au cours desquels le 200 ou le 400 Nage Libre ont été nagés) seront retenues.

NB : La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

VERSION DU 8 MAI 2018

- Plot 1 : le 11 février 2018
- Plot 2 : le 18 mars 2018
- Plot 3 : le 15 avril 2018
- Plot 4 : le 27 mai 2018

NATATHLON JEUNES

- Lieu : *vide infra*.
- Compétition d'animation

- Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : le mercredi précédant le weekend de la compétition
- Publication des engagements : le jeudi précédant la compétition
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Bien que les catégories évoluent, ce circuit est conservé dans son esprit. De nombreuses modifications sont apportées pour tenir compte des différences de maturité et d'une nécessaire progressivité entre les 3 années d'âge de la catégorie Jeunes.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon Jeunes, par année, est établi à l'addition des points de la table de cotation des épreuves (6, 8 ou 10 en fonction de l'année d'âge).

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

Dates des compétitions

- Plot 1 : le 11 février 2018
- Plot 2 : le 18 mars 2018
- Plot 3 : le 15 avril 2018
- Plot 4 : le 27 mai 2018

Contenu du programme

Épreuves individuelles - Trois parcours, programme FINA à l'exclusion du 800m NL garçons et du 1500m NL dames (Classement au temps) :

- 50-100-200-400 m NL - 800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs.
- 50-100-200 m papillon, dos, brasse.
- 200-400 m 4N.

- 1re Année : Six épreuves au choix dont le 400 m nage libre.
- 2e Année : Huit épreuves au choix dont au moins une épreuve de demi-fond imposée.
- 3e Année : Dix épreuves au choix dont les deux épreuves de demi-fond imposées.

Sont considérées comme épreuves de demi-fond : 400 m 4N, 800 m (filles) et 1500 m NL (garçons).

Jury

A définir.

Mode de participation

À chacun des quatre plots, il ne sera pas possible d'engager un nageur sur plus de 5 épreuves.

VERSION DU 8 MAI 2018

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des quatre plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon Jeunes, établi à l'addition des points à de la table de cotation des 6, 8 ou 10 meilleures épreuves, en fonction de l'année d'âge.

Pour être classé, un nageur devra avoir respecté le nombre d'épreuves minimum imposées par année à l'issue des quatre plots du Natathlon Jeunes.

NB : La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Programme type des réunions des Natathtlons AVENIRS/JEUNES :

Rappel Avenirs 1 : filles 9 ans, garçons 10 ans et moins
Avenirs 2 : filles 10 ans et garçons 11 ans
Jeunes : filles 11,12 et 13 ans, garçons 12, 13 et 14 ans

Réunion 1 **OP : 8h00** **DE : 9h00**	**Réunion 2** **OP : 14h00** **DE : 15h00**
400 m Nage Libre Avenirs 2, Jeunes	800 m Nage Libre/ 1500 m Nage Libre Jeunes
50 m Papillon Avenirs 1 Jeunes	50 m Dos Avenirs 1, Jeunes
100 m Dos Avenirs 2, Jeunes	200 m Nage Libre Avenirs 1, Jeunes
200 m Brasse Jeunes	100 m Brasse Avenirs 2, Jeunes
100 m Nage Libre Avenirs 2, Jeunes	200 m 4 Nages Jeunes
200 m Papillon Jeunes	50 m Nage .Libre Avenirs 1, Jeunes
50 m Brasse Avenirs 1, Jeunes	200 m Dos Jeunes
400 m 4 Nages Jeunes	100 m Papillon Avenirs 2, Jeunes

L'ouverture de portes et le début des épreuves sont susceptibles de modification en fonction du nombre d'engagements.

Les 400, 800 et 1500 NL sont susceptibles d'être nagé à deux par couloirs.

VERSION DU 8 MAI 2018

REPARTITIONS DU NATATHLON INTERDEPARTEMENTAL CD 09/31			
Plot 1		**Plot 2**	
Ariège : Foix	*H-G : Colomiers*	*Ariège : Mirepoix*	*H-G : Alex-Jany*
AMN (Avenirs & Jeunes) ASPTT Toulouse (Jeunes) CNVL (Jeunes) SCN Blagnac (Avenirs & Jeunes) CN Pamiers (Avenirs & Jeunes) NC l'Hers (Avenirs & Jeunes) D TOEC (Avenirs & Jeunes)	CN Portet (Avenirs & Jeunes) ASPTT Toulouse (Avenirs) CN Balma (Avenirs & Jeunes) CN Cugnaux (Avenirs & Jeunes) TOAC (Avenirs & Jeunes) USC (Avenirs & Jeunes) Marsouins (Avenirs & Jeunes)	CN Cugnaux (Avenirs & Jeunes) CN Balma (Avenirs & Jeunes) TOAC (Jeunes) USC (Jeunes)	AMN (Avenirs & Jeunes) ASPTT Toulouse (Avenirs & Jeunes) CN Portet (Avenirs & Jeunes) CNVL (Jeunes) TOAC (Avenirs) Marsouins (Avenirs & Jeunes) NC l'Hers (Avenirs & Jeunes) USC (Avenirs) D TOEC (Avenirs & Jeunes)
Plot 3		**Plot 4**	
Ariège : Foix	*H-G : CN Balma*	*Ariège : Pamiers*	*H-G : Alex-Jany*
CN Portet (Jeunes) ASPTT Toulouse (Jeunes) CNVL (Jeunes) CN Pamiers (Jeunes) NC l'Hers (Jeunes) D TOEC (Jeunes)	AMN (Jeunes) CN Cugnaux (Jeunes) CN Balma (Jeunes) TOAC (Jeunes) USC (Jeunes) SCN Blagnac (Jeunes) Marsouins (Jeunes)	CN Balma (Avenirs & Jeunes) AMN (Avenirs & Jeunes) CN Portet (Avenirs) CN Cugnaux (Avenirs & Jeunes) TOAC (Jeunes) USC (Jeunes) CN Pamiers (Avenirs & Jeunes)	CN Portet (Jeunes) ASPTT Toulouse (Avenirs & Jeunes) CNVL (Jeunes) TOAC (Avenirs) USC (Avenirs) SCN Blagnac (Avenirs & Jeunes) NC l'Hers (Avenirs & Jeunes) Marsouins (Avenirs & Jeunes) D TOEC (Avenirs & Jeunes)

La répartition des clubs s'est faite sur la base des statistiques de nageurs participants au Natathlon par année d'âge transmise par les clubs pour cette saison.
Pour les clubs ne disposant pas d'entraîneurs distincts par catégories ou souhaitant un déplacement de l'ensemble de leur groupe, nous avons procédé au déplacement des Avenirs.
La répartition vise à avoir un ratio de nageurs par ligne d'eau le plus identique possible entre Ariège et HG, afin que les durées des réunions soient la plus identiques.
La densité des épreuves de demi-fond est un critère que nous ne maîtrisons pas et qui impactera la durée des épreuves, nous invitons les clubs à lisser le plus possible les engagements sur ces épreuves.

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Dimanche 6 mai 2018 ■ 2 réunions	**INTERCLUBS AVENIRS**	■ Lieu : Piscine de Foix ■ Bassin de 25m / 5 couloirs ■ Compétition d'animation

■ Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -	■ Équipes de 4 nageurs

■ Engagement du 25/04 au 02/05/18	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J à J + 1 ■ Réclamations : J à J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Compétition par équipes instituée dans le cadre de la réforme du programme des 9-13 ans, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation collective interclubs, départementale ou régionale avec programme.

Contenu du programme

Épreuve individuelle

100 m 4N, tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Épreuves de relais

4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité départemental selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Chaque club doit fournir :

- 1 officiel pour 1 à 5 nageurs.
- 2 officiels pour 6 à 20 nageurs.
- 3 officiels pour plus de 20 nageurs

Mode de participation

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe de relais que si toutes les précédentes sont complètes.

Toutefois et hors classement (déclaration impérative d'une compétition à part sous un autre vocable), il est possible d'engager:

- des équipes mixtes ;
- des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagées.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (les quatre relais) et, dans ce cas, il peut

VERSION DU 8 MAI 2018

présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation pour le 100 m 4N et par chaque relais.
Un classement national est publié. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.
Les compétitions se déroulant au-delà de la date limite ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

Dimanche 6 mai 2018	
1re réunion **Ouverture des portes : 8 h 15** **Début des épreuves : 9 h 30**	**2e réunion** **Ouverture des portes : 13 h 45** **Début des épreuves : 15 h 00**
4x50m Nage Libre dames 4x50m Nage Libre Messieurs 100m 4 Nages dames 4x50m 4 Nages messieurs 4x50m 4 Nages dames	4x50m Papillon messieurs 4x50m Papillon dames 100m 4 Nages messieurs 4x50m Brasse dames 4x50m Brasse messieurs

VERSION DU 9 MAI 2018

■ Dimanche 6 mai 2018 ■ 2 reunions	**2EME MEETING DEPARTEMENTAL**	■ Lieu : Léo Lagrange ■ Bassin de 50m /8 lignes ■ Compétition d'animation

■ Catégories d'âge : F. 14 ans et + et G. 15 ans et + *	■ Accès sans critères minimas

■ Engagements du 24/04 au 02/06/18	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : reclamation.natation@ffnatation.fr Envoi : J à J + 8 Publication : J + 1 à J + 9 réclamations : J + 20 Validation définitive : J + 60

VERSION DU 8 MAI 2018

Préambule

Compétition d'animation en bassin de 50m.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter, notamment pour les nageurs du collectif excellence.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID ??????**).
Engagement individuel : 3 €.

Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin, elles sont à remettre au secrétariat une demi-heure au plus tard avant le début de la compétition.

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1ère réunion le 06/05 **Ouverture des portes : 8h00** **Début des épreuves : 9h00**	**2ème réunion le 06/05** **Ouverture des portes : 14h00** **Début des épreuves : 15h00**
1 – 50 m Papillon messieurs & dames 2 – 50 m Dos messieurs &dames 3 – 800 m Nage Libre messieurs &dames 4 – 100 m Brasse messieurs &dames 5 – 100 m Nage Libre messieurs & dames 6 – 400 m 4 Nages messieurs & dames 7 – 200 m Dos messieurs & dames 8 – 200 m Nage Libre messieurs & dames 9 – 200 m Papillon messieurs & dames	10 – 50 m Brasse dames & messieurs 11 – 50 m Nage Libre dames & messieurs 12 – 1500 m Nage Libre dames & messieurs 13 – 100 m Papillon dames & messieurs 14 – 100 m Dos dames & messieurs 15 – 200 m 4 Nages dames & messieurs 16 –200 m Brasse dames & messieurs 17 – 400 m Nage Libre dames & messieurs

VERSION DU 8 MAI 2018

- Le dimanche 3 Juin 2018
- 2 reunions

GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AVENIRS ET JEUNES

- Lieu : Léo Lagrange
- Bassin de 50m homologué 8 couloirs
- Compétition d'animation

- Catégories d'âge : filles 9 à 13 ans, garçons 9 à 14 ans
- Participation libre.

- Propositions extraNat : du 22/05 au 30/05
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

VERSION DU 8 MAI 2018

Préambule

Cette compétition ouverte à tous, se veut être la finale départementale des Natathlons AVENIRS et JEUNES. A ce titre, ne seront récompensés que les nageurs qui ne peuvent prétendre à des finales de niveaux supérieurs, dans la mesure où ils sont identifiables par un classement fiable émis par les instances fédérales et régionales.
L'ensemble des épreuves nagées aux finales nationales et régionales seront proposées, pour que ceux qui ont une échéance régionale ou nationale, puissent la préparer sur un maximum de 6 épreuves. Les nageurs désireux de participer au Grand Prix devront se borner à réaliser les 6 épreuves obligatoires parmi les 16 du programme proposé ci-dessous.

Catégories d'âges :

Avenirs : Filles 10 ans et moins, Garçons 11 ans et moins
Jeunes : Filles 11 à 13 ans et Garçons 12 à 14 ans
Les enfants nés en 2004 et après devront être titulaires du Pass'competition

Conditions :

Pour les « Avenirs »: les nageurs «Avenirs» **doivent** participer aux 6 épreuves (**50m NL, 50m Brasse, 50m Papillon, 200m NL, 50m Dos, 200m 4 Nages**) **pour figurer au classement qui récompense les 8 premiers.** Ils peuvent être engagés sur un nombre inférieur d'épreuves pour participer à la compétition mais ne figureront pas au classement. Les nageuses et nageurs qualifiés à la finale régionale du natathlons peuvent participer mais ils ne seront pas récompensés.
Pour les « Jeunes » : participer aux 6 épreuves (**100m NL, 100m Brasse, 100m Papillon, 200m NL, 100m Dos, 200m 4 Nages**) **pour figurer au classement qui récompense les 8 premiers.** Ils peuvent être engagés sur un nombre inférieur d'épreuves pour participer à la compétition mais ne figureront pas au classement. Les nageuses et nageurs qualifiés aux finales régionales, ou nationales des natathlons peuvent participer mais ils ne seront pas récompensés.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs).
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre dames, 1500 m nage libre messieurs, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps" pour les catégories concernées par l'épreuve.

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter, notamment pour les nageurs qualifiés aux finales nationales et régionales.

Récompenses :

Ne seront récompensées que les épreuves du GPCD.

Pour les «Avenirs»: les 8 premières filles et les 8 premiers garçons du classement aux points (50m NL + 50m Brasse + 50m Papillon + 200m NL + 50m Dos + 200m 4 Nages), seront récompensés par année d'âge. Les trois premières filles et les trois premiers garçons seront récompensés sur chaque épreuve, par année d'âge.

Pour les «Jeunes» : les 8 premières filles et les 8 premiers garçons du classement aux points (100m NL + 100m Brasse + 100m Papillon + 200m NL + 100m Dos + 200m 4 Nages), seront récompensés par année d'âge. Les trois premières filles et les trois premiers garçons seront récompensés sur chaque épreuve, par année d'âge.

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel et par réunion.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID 54473**).
Engagement individuel : 3 €. Nombre maximum d'engagements individuels : 6

Programme :

Réunion 1 **OP : 8h00** **DE : 9h00**	**Réunion 2** **OP : 14h00** **DE : 15h00**
400 m Nage Libre Avenirs 2, Jeunes D & M	1500 m NL Jeunes M / 800 m NL D
50 m Papillon Avenirs 1 & 2, Jeunes D & M	50 m Dos Avenirs 1 & 2, Jeunes M & D
100 m Dos Avenirs 2, Jeunes D & M	200 m NL Nages Avenirs 1 & 2, Jeunes M & D
200 m Brasse Jeunes D & M	100 m Brasse Avenirs 2, Jeunes M & D
100 m Nage Libre Avenirs 2, Jeunes D & M	200 m 4 Nages Avenirs 1 & 2, Jeunes M & D
200 m Papillon Jeunes D & M	50 m Nage .Libre Avenirs 1 & 2, Jeunes M & D
50 m Brasse Avenirs 1 & 2, Jeunes D & M	200 m Dos Jeunes M & D
400 m 4 Nages Jeunes D & M	100 m Papillon Avenirs 2, Jeunes M & D

Surligné en vert les épreuves du GPCD AVENIRS, en bleu GPCD JEUNES

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Dimanche 10 juin 2018 ■ 2 réunions	**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'ETE 50M**	■ Lieu : Piscine Neptunia (Pamiers) ■ Bassin de 50m / 6 couloirs ■ Compétition qualificative aux championnats régionaux Q3

■ Catégories d'âge : filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

■ Propositions extranat : voir plaquette	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J à J + 1 ■ Réclamations : J à J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Compétition qualificative pour les championnats régionaux en grand bassin, qui sont l'échéance majeure de la fin de saison. Cette compétition peut être une opportunité pour accéder aux championnats Q3.

Elle est organisée par le CD09

Consulter la plaquette ci-dessous.

Une refacturation sera faite aux clubs haut-garonnais sur la base du tarif de 3 €. Ne faite aucun règlement au CD09.

Voir site CD09

VERSION DU MAI 2018

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL D'ETE

10 JUIN 2018 | PAMIERS
Piscine Neptunia

Support Trophée Ariégeois

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Ariège PYRENEES 09
le Département

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ARIÈGE

VILLE de PAMIERS
la dynamique

www.ariege.ffnatation.fr
07 86 39 18 30
cd09natation@gmail.com

REMERCIEMENTS

Les organisateurs remercient les bénévoles et les membres du jury qui contribuent au bon déroulement de chaque réunion sportive, les partenaires institutionnels et économiques.

ORGANISATION, RÉGLEMENT ET DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Le comité départemental de natation d'Ariège et CN Pamiers organisent le championnat interdépartemental d'été à la piscine Neptunia de Pamiers en date du 10 juin 2018.

Piscine

Piscine Neptunia - 2 chemin de Bourges - 09100 Pamiers

Type de bassin

50 m, 6 couloirs, chronométrage manuel (bassin homologué)

Contacts

Comité départemental de natation d'Ariège
- Adresse : Piscine du Girbet - Allée du Girbet - 09700 Saverdun
- Tél. : 07 86 39 18 30
- e-mail : cd09natation@gmail.com
- site : www.ariege.ffnatation.fr

Cette compétition est qualificative pour les championnats régionaux été Q3.

CONTENU DU PROGRAMME

Epreuves individuelles
• Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m
• Dos, Brasse, Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
• 4 nages : 200 m, 400 m

Classement au temps
Toutes les épreuves sont réalisées dans le mode classement au temps.

Catégories d'âges
• Jeunes 3 : Dames 13 ans, Messieurs 14 ans
• Juniors 1ère et 2ème année : Dames 14 et 15 ans, Messieurs 15 et 16 ans
• Juniors 3ème et 4ème année : Dames 16 et 17 ans, Messieurs 17 et 18 ans
• Séniors : Dames 18 ans et plus, Messieurs 19 ans et plus

Mode de participation
Sont autorisés à participer tous les nageurs et nageuses licenciés durant la saison 2017-2018. Ceux-ci peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 6 engagements maximum.

Procédure d'Engagements
• Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 1€ par épreuve individuelle et à 3€ par épreuve de relais (chèque libellé à l'ordre du CD 09 de natation).
• Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-11 du premier jour de la compétition soit le 30 mai 2018 et jusqu'à J-4 du premier jour de la compétition soit le 4 juin 2018. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être remis au plus tard lors de la compétition.

Récompenses
Seront récompensés :
• Les trois premiers de chaque course et de chaque catégorie d'âge.

TROPHEE ARIEGEOIS
• Ce championnat interdépartemental d'été est aussi support du Trophée Ariégeois.
Le trophée Ariégeois récompense la polyvalence des nageurs et se compose de 3 épreuves : 100 NL, 200 4nages, 400 NL
• Une récompense particulière sera attribuée au 3 meilleurs nageurs et nageuses toute catégorie, réunissant le plus grand nombre de point à table de cotation sur ces 3 épreuves.

Jury
Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club devra fournir obligatoirement :
• 1 à 4 nageurs : 1 officiel minimum
• 5 à 19 nageurs : 2 officiel minimum
• 19 nageurs et plus : 3 officiel minimum

PROGRAMME ET HORAIRES DE LA COMPÉTITION

La réunion technique aura lieu le dimanche 10 juin 2018 à 8h45

	Dimanche 10 juin 2018
	1ère Réunion
	• **Ouverture des portes : 8h00** • **Début des épreuves : 9h00** • 4x50 4Nages Mixte • 800 NL • 100 PAP • 200 DOS • 100 BRASSE • 200 NL • 50 DOS • 50 NL • 400 4N
	2ème Réunion
	• **Ouverture des portes : 14h00** • **Début des épreuves : 15h00** • 4x50 NL Mixte • 1500 NL • 200 BRASSE • 100 DOS • 200 PAP • 100 NL • 200 4N • 50 BRASSE • 50 PAP • 400 NL

VILLE de PAMIERS la dynamique

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ARIÈGE

Ariège PYRENEES 09 le Département

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

PUBLICATION DES RESULTATS

Développement durable

Soucieux de s'inscrire dans le cadre du développement durable, les organisateurs souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des programme. Aussi, il a donc été décidé d'imprimer un programme par club lors de ce Championnat interdépartemental d'été.

Affichage des résultats

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition à côté de la table informatique.

Diffusion des résultats

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel du Comité départemental de natation d'Ariège (ariege.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.

INFORMATIONS DIVERSES

Délégué

Le délégué fédéral est Edouard FERNANDES, Vice-Président de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation.

Droit à l'image

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce championnat départemental d'été ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.
Cette autorisation couvre les photographie et les films qui pourront être pris à la piscine Neptunia le 10 juin 2018 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, support audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public externe ou interne, faites à titre gratuit ou onéreux.
L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 10 juin 2018. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.
Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit du Comité département de natation d'Ariège, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 10 juin 2018.

RESTAURATION-FICHE D'INSCRIPTION

Possibilité de restauration sur place à la piscine Neptunia pour chacun des déjeuners en service continu (self-service de 11h30 à 14h). Pour des groupes possibilité de réserver.

Grillades	4 €
Grillades + pâtes froides + boisson 33 cl	6 €

Merci de renvoyer la fiche d'inscription et le réglement avant le mercredi 4 juin 2018

Comité départemental de natation d'Ariège
Piscine du Girbet - Allée du Girbet - 09700 SAVERDUN
Mail : cd09natation@gmail.com

NOM DU CLUB : .....
E-mail : ..... Tél. : .....
Nom du responsable : ..... Tél. : .....

	Nbre repas			**TOTAL**
Dimanche 10 juin 2018 (midi)		**x**	**6,00€**	
TOTAL				

Ci-joint, notre réservation par chèque n°..... banque .....
d'un montant de ..... € à l'ordre du CD 09 Natation.

VILLE de PAMIERS la dynamique

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ARIÈGE

Ariège PYRENEES 09 le Département

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

RÈGLEMENT SPORTIF MAÎTRES 2017/2018

LES CATEGORIES D'AGE MAITRES 2017/2018

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1er janvier au 31 décembre) et non en année sportive (16 septembre – 15 septembre).
- Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 31 décembre.
- Par exemple, une personne née pendant l'année 1973 sera de catégorie C4 jusqu'au 31 décembre 2016, et de la catégorie C5 à partir du 1er janvier 2017.
- Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1er janvier de la même année « N ».).
- Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), …
- Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales et interrégionales mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (Meetings Labellisés Nationaux, Circuit Fédéral, **Championnats Interclubs des Maîtres**, Championnats de France Hiver Open et Championnats de France d'Eté Open).
-

Individuels		
Jusqu'au 31 décembre 2017	**Catégories**	**A partir du 1er janvier 2018**
Né(e) entre 1993 et 1997	C0	Né(e) entre 1994 et 1998
Né(e) entre 1988 et 1992	C1	Né(e) entre 1989 et 1993
Né(e) entre 1983 et 1987	C2	Né(e) entre 1984 et 1988
Né(e) entre 1978 et 1982	C3	Né(e) entre 1979 et 1983
Né(e) entre 1973 et 1977	C4	Né(e) entre 1974 et 1978
Né(e) entre 1968 et 1972	C5	Né(e) entre 1969 et 1973
Né(e) entre 1963 et 1967	C6	Né(e) entre 1964 et 1968
Né(e) entre 1958 et 1962	C7	Né(e) entre 1959 et 1963
Né(e) entre 1953 et 1957	C8	Né(e) entre 1954 et 1958
Né(e) entre 1948 et 1952	C9	Né(e) entre 1949 et 1953
Né(e) entre 1943 et 1947	C10	Né(e) entre 1944 et 1948
Né(e) entre 1938 et 1942	C11	Né(e) entre 1939 et 1943
Né(e) entre 1933 et 1937	C12	Né(e) entre 1934 et 1938
Né(e) entre 1928 et 1932	C13	Né(e) entre 1929 et 1933
Né(e) entre 1923 et 1926	C14	Né(e) entre 1924 et 1928
Né(e)s entre 1922 et avant	C15	Né(e)s entre 1923 et avant

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

VERSION MAI 2018

■ Samedi 9 Décembre 2017 ■ 1 réunion	**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL OPEN DES MAITRES #1**	■ Lieu : A. JANY ■ Bassin : 25 m ■ Compétition d'animation

Conditions d'accès	
■ Catégories d'âge : 20 ans et plus (1997 et avant) dames et messieurs, catégories FINA	
Engagements	**Résultats**
■ Propositions extraNat : du 26/11/2017 au 06/12/2017	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 24èmes Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 22 au 25 mars 2018 à Angers.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m de spécialité, 100 m de spécialité, 200 m de spécialité, 400 m nage libre et 1500 nage libre.
Classement au temps.

Épreuves de relais : 4 x 50 m nage libre, dames, messieurs et mixte*.
Classement au temps.
**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2017 (nés en 1997 ou avant).

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements. Le 1500 m NL ne comportera qu'une série (parmi les meilleurs temps, 3 Dames + 3 Messieurs, ou 2 +4, ou 1+5, ou 0 + 6 selon demandes et effectifs).

VERSION DU 8 MAI 2018

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID 49109).

Programme et horaires

Samedi 9 Décembre 2017	
1ère réunion	
Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00	
1 -1500 m Nage Libre Dames & Messieurs (1série)	10 - 50 m Nage Libre Dames & Messieurs
2 - 50 m Papillon Dames & Messieurs	11 - 400 m Nage Libre Dames & Messieurs
3 - 50 m Dos Dames & Messieurs	12 - 200 m 4N Dames & Messieurs
4 - 200 m Nage Libre Dames & Messieurs	13 - 200 m Dos Dames & Messieurs
5 - 100 m 4N Dames & Messieurs	14 - 200 m Papillon Dames & Messieurs
6 - 200 m Brasse Dames & Messieurs	15 - 100 m Nage Libre Dames & Messieurs
7 - 100 m Papillon Dames & Messieurs	16 - 100 m Brasse Dames & Messieurs
8 - 100 m Dos Dames & Messieurs	Pause
9 - 50 m Brasse Dames & Messieurs	17 - 4x50m Nage Libre Dames, Messieurs Mixte

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Dimanche 11 Mars 2018 ■ 1 réunion	**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL OPEN DES MAITRES #2**	■ Lieu : Balma ■ Bassin : 25 m ■ Compétition d'animation

Conditions d'accès	
■ Catégories d'âge : 20 ans et plus (1998 et avant) dames et messieurs, catégories FINA	
Engagements	**Résultats**
■ Propositions extraNat : du 25/02/2018 au 07/03/2018	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 24èmes Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 22 au 25 mars 2018 à Angers.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m de spécialité, 100 m de spécialité, 200 m de spécialité, 400 m nage libre.
Classement au temps.
Épreuves de relais : 4 x 50 m nage libre, dames, messieurs et mixte*.
Classement au temps.
**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2017 (nés en 1998 ou avant).

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements.

VERSION DU 8 MAI 2018

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID 49111).

Programme et horaires

Dimanche 11 Mars 2017	
1ère réunion	
Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00	
1 - 50 m Papillon Dames & Messieurs	10 - 400 m Nage Libre Dames & Messieurs
2 - 50 m Dos Dames & Messieurs	11 - 200 m 4N Dames & Messieurs
3 - 200 m Nage Libre Dames & Messieurs	12 - 200 m Dos Dames & Messieurs
4 - 100 m 4N Dames & Messieurs	13 - 200 m Papillon Dames & Messieurs
5 - 200 m Brasse Dames & Messieurs	14 - 100 m Nage Libre Dames & Messieurs
6 - 100 m Papillon Dames & Messieurs	15 - 100 m Brasse Dames & Messieurs
7 - 100 m Dos Dames & Messieurs	Pause
8 - 50 m Brasse Dames & Messieurs	
9 - 50 m Nage Libre Dames & Messieurs	16 - 4x50m Nage Libre Dames, Messieurs Mixte

VERSION DU 8 MAI 2018

■ Samedi 02 Juin 2018 ■ 2 réunions	**9EME MEETING NATIONAL OPEN DES MAITRES DE TOULOUSE**	■ Lieu : Léo Lagrange Toulouse ■ Bassin : 50 m ■ Circuit Fédéral des Maîtres

Conditions d'accès	
■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (1993 et avant) dames et messieurs, catégories FINA	
Engagements	**Résultats**
■ Propositions extraNat : du 21/05/2018 au 30/05/2018	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 31èmes Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du jeudi 28 Juin au dimanche 1er Juillet 2018 à Pierrelatte (Drôme).

C'est une des épreuves du Circuit Fédéral des Maîtres.

Toutes les informations et règlements sont disponibles sur le site web dédié.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées. Une compétition spécifique aux C0 (1994 à 1998) se déroulera en parallèle au Meeting.
Les épreuves C0 seront nagée en alternance avec les épreuves C1 et plus.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m de spécialité, 100 m de spécialité, 200 m de spécialité, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500m nage libre.
Classement au temps.

Épreuves de relais : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 N, 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 N, Dames, Messieurs et Mixtes*.
Classement au temps.
**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*
Tout relais comportant au moins un nageur de catégorie C0, devra être engagé sur le MEETING OPEN DES MAITRES DE TOULOUSE CATEGORIE C0.

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus (somme du nombre de nageurs C0 et plus par club).
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2017 (nés en 1993 ou avant).

Règlement spécifique

VERSION DU 8 MAI 2018

Les épreuves seront nagées classement au temps.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (800 NL Dames et 1500 NL Messieurs). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID 51165).
Tarifs : 6.50€ courses individuels, 10 € par relais**.**

Récompenses

Le club ayant engrangé le plus de points (épreuves individuelles) à la table de cotation (pondéré par l'âge et le sexe) se verra remettre la somme de 1000€.
Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et pondérées en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque challenge seront récompensés.

- Le Challenge Brasse : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Brasse.
- Le Challenge Dos : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Dos.
- Le Challenge Papillon : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Papillon.
- Le Challenge Nage Libre : deux épreuves parmi les 50m, 100, 200m, 400m, 800m ou 1500m NL.
- Le Challenge 4 Nages : 200m et 400m 4 Nages.

Le premier de chaque challenge recevra la somme de 100€, le second et le troisième un récompense d'une valeur de respective 60€ et 40€.
En cas de participation à plusieurs challenges, le nageur sera récompensé sur un seul challenge, celui dans lequel il a marqué le plus de points, place et récompense étant prise par le(s) suivant(s) sur les autres challenges.
Les trois meilleures performances (calculées en nombre de points et pondérées en fonction du sexe et de la catégorie), dans les épreuves de chaque nage, seront récompensés, par une médaille

Programme et horaires

Samedi 2 juin 2018	
1ère réunion	**2ème réunion**
Ouverture des portes : 9 h 30 **Début des épreuves : 11 h 00**	**Ouverture des portes : 16 h 00** **Début des épreuves : 17 h 00**
1 - 4 x 100m NL Messieurs et Dames 2 - 4 x 100m NL Mixtes 3 - 50m NL Messieurs et Dames 4 - 50m Brasse Messieurs et Dames 5 - 1500m NL Messieurs et Dames 6 - 200m Dos Messieurs et Dames 7 - 200m Papillon Messieurs et Dames 6 - 200m 4 Nages Messieurs et Dames 8 - 200m NL Messieurs et Dames 9 - 100m Brasse Messieurs et Dames 10 - 4 x 50m NL Messieurs et Dames 11 - 4 x 50m NL Mixtes	12 - 4 x 100m 4 Nages Dames et Messieurs 13 - 4 x 100m 4 Nages Mixtes 14 - 50m Dos Dames et Messieurs 15 - 50m Papillon Dames et Messieurs 16 - 400m NL Dames et Messieurs 17 - 200m Brasse Dames et Messieurs 18 - 400m 4 Nages Dames et Messieurs 19 - 100m Dos Dames et Messieurs 20 - 100m Papillon Dames et Messieurs 21 - 100m NL Dames et Messieurs 22 - 800m NL Dames et Messieurs 23 - 4 x 50m 4 Nages Dames et Messieurs 24 - 4 x 50m 4 Nages Mixtes

VERSION DU 8 MAI 2018

Only for foreign swimmers

9e National Meeting Open Masters Of Toulouse

Toulouse Sunday, June 2, 2018

CLUB DETAILS

Country : _____ **Name of the Club :** _____

Correspondent's Name : _____

Phone : _____ **Fax :** _____

E-mail : _____

Competitors have to send a photocopy of their membership card for 2017/2018 or a certificate of license of its federation, with their entry form

Summary Entries and Invoice

Number of Swimmers ⇨ **Woman :** _____ **Men :** _____

Total of Women and Men : _____

Entry (ies) : _____ **x 6,50 € so** _____**€**

Relay (s) : _____ **x 10,00 € so** _____**€**

Total _____**€**

Entries have to be done at the latest, on Wednesday, May 30nd, 2018

and

sent only by mail at : cd31natation@wanadoo.fr

The start-list will be published on Thursday May 31th

All foreign entries have to be paid cash, on the spot, before the beginning of the competition.

Only for foreign swimmers

9e National Meeting Open Masters Of Toulouse

Toulouse Sunday, June 2, 2018

INDIVIDUAL ENTRY FORM (one per swimmer)

Country : _____ **Name of the Club :** _____

Name : _____ **First Name :** _____

Date of Birth : _____/_____/_____ **Category : C** ___ ❒ **Woman** ❒ **Man**

ENTRY TIME

Saturday, June 2th, 2018

	Min.	Sec.	100es
50 Freestyle M/W :			
50 Breaststroke M/W :			
1500 Freestyle M/W :			
200 Backstroke M/W :			
200 Butterfly M/W :			
200 Medley M/W :			
200 Free style M/W			
100 Breaststroke M/W			
200 Freestyle W/M :			

Saturday, June 2th, 2018

	Min.	Sec.	100es
50 Backstroke W/M :			
50 Butterfly W/M :			
400 Freestyle W/M :			
200 Breaststroke W/M :			
400 Medley W/M :			
100 Backstroke W/M :			
100 Butterfly W/M :			
100 Freestyle W/M :			
800 Freestyle W/M :			

I, undersigned, declare that my health noted by the medical profession allows me to participate to the National Meeting, Acted the _____/_____/_____ in _____ Signature

Only for foreign swimmers

9e National Meeting Open Masters Of Toulouse

Toulouse Sunday, June 2, 2018

RELAY ENTRY FORM

Country : _____ **Name of the Club :** _____

Relay

Sex : ❒ **Women** ❒ **Men** ❒ **Mixed**

Age Group : ❒ **R1** ❒ **R2** ❒ **R3** ❒ **R4**

❒ **R5** ❒ **R6** ❒ **R7** ❒ **R8**

Remind : Age group for the Relay (Add up the age of the 4 relay runners)

Age Group	Age of the 4 relay runners	Age Group	Age of the 4 relay runners
R1	Between 100 & 119 years	***R5***	Between 240 & 279 years
R2	Between 120 & 159 years	***R6***	Between 280 & 319 years
R3	Between 160 & 199 years	***R7***	Between 320 & 359 years
R4	Between 200 & 239 years	***R8***	360 years & more

Relay Type

	Entry Time Min.	Sec.	100es		**Entry Time** Min.	Sec.	100es
4 x 50 m Freestyle				**4 x 50 m Medley**			
4 x 100 m Freestyle				**4 x 100 m Medley**			

Relay Composition

Name and First Name : _____

Name and First Name : _____

Name and First Name : _____

Name and First Name : _____

■ Samedi 02 Juin 2018 ■ 2 réunions	**MEETING OPEN DES MAITRES DE TOULOUSE CATEGORIE C0**	■ Lieu : Léo Lagrange Toulouse ■ Bassin : 50 m ■ Circuit Fédéral des Maîtres

Conditions d'accès	
■ Catégories d'âge : 20 ans à 24 ans (1994 à 1998) dames et messieurs, catégories FINA	

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 21/05/2018 au 30/05/2018	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition se déroule en parallèle au Meeting National (exclusivement réservé aux C1 et plus).
Cette compétition qualificative destinée aux futurs Maîtres, catégorie FINA (25 ans et plus), en leur permettant d'engranger des performances qui seront qualificatives à leur 25 ans (dans la limite de saison N-2 fixée par le règlement fédéral) et pour les plus jeunes une compétition d'animation.

Toutes les informations et règlements sont disponibles sur le site web dédié.

Catégories d'âge concernées

C0 (1994 à 1998).
Les épreuves C0 seront nagée en alternance avec les épreuves C1 et plus.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m de spécialité, 100 m de spécialité, 200 m de spécialité, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500m nage libre.
Classement au temps.
Épreuves de relais : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 N, 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 N, Dames, Messieurs et Mixtes*.
Classement au temps.
**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*
Tout relais comportant au moins un nageur de catégorie C0, devra être engagé sur le MEETING OPEN DES MAITRES DE TOULOUSE CATEGORIE C0.

Jury

1 officiel jusqu'à 7 nageurs, 2 officiels de 8 à 19 nageurs, 3 officiels pour 20 nageurs et plus (somme du nombre de nageurs C0 et plus par club).
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant de 20 à 24 ans durant l'année civile 2017 (nés entre 1994 et 1998).

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps. En cas de faibles nombres de nageurs, un mixage avec les catégories C1 et plus, sera opéré dans la mesure du possible.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (800 NL Dames et 1500 NL Messieurs). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID 54241).
Tarifs : 6.50€ courses individuels, 10 € par relais**.**

Récompenses

Pas de récompenses.

Programme et horaires

Samedi 2 juin 2018	
1ère réunion	**2ème réunion**
Ouverture des portes : 9 h 30 **Début des épreuves : 11 h 00**	**Ouverture des portes : 16 h 00** **Début des épreuves : 17 h 00**
1 - 4 x 100m NL Messieurs et Dames 2 - 4 x 100m NL Mixtes 3 - 50m NL Messieurs et Dames 4 - 50m Brasse Messieurs et Dames 5 - 1500m NL Messieurs et Dames 6 - 200m Dos Messieurs et Dames 7 - 200m Papillon Messieurs et Dames 6 - 200m 4 Nages Messieurs et Dames 8 - 200m NL Messieurs et Dames 9 - 100m Brasse Messieurs et Dames 10 - 4 x 50m NL Messieurs et Dames 11 - 4 x 50m NL Mixtes	12 - 4 x 100m 4 Nages Dames et Messieurs 13 - 4 x 100m 4 Nages Mixtes 14 - 50m Dos Dames et Messieurs 15 - 50m Papillon Dames et Messieurs 16 - 400m NL Dames et Messieurs 17 - 200m Brasse Dames et Messieurs 18 - 400m 4 Nages Dames et Messieurs 19 - 100m Dos Dames et Messieurs 20 - 100m Papillon Dames et Messieurs 21 - 100m NL Dames et Messieurs 22 - 800m NL Dames et Messieurs 23 - 4 x 50m 4 Nages Dames et Messieurs 24 - 4 x 50m 4 Nages Mixtes

RÈGLEMENT SPORTIF ENF 2017/2018

INFORMATIONS SPECIFIQUES ENF

Pour le Sauv'Nage : les clubs agrées ENF disposant d'au moins un évaluateur ENF1 organisent le passage du Sauv'nage dans leurs locaux. La validation du Sauv'nage doit être faite par le club sur extranat.fr.

Pour le Pass'Sports de l'eau : le comité départemental propose des dates de passage des Pass'sports de l'eau dans le calendrier départemental.
Les clubs agrées ENF disposant d'au moins un évaluateur ENF2 peuvent organiser un pass'sports de l'eau sous la responsabilité du CD31 et en présence d'un représentant du CD31 évaluateur ENF2 n'appartenant pas au club organisateur. La date doit être communiquée au CD31 lors de la préparation de calendrier départemental en fin de saison sinon le déroulement sera conditionné à la disponibilité d'un représentant ENF2 du CD31.

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage. Le Comité transmet le fichier pdf des feuilles d'examens, charge aux clubs de les imprimer. C'est le comité départemental qui valide les tests sur extranat.fr.

Pour le Pass'Compétition : des dates sont proposées dans le calendrier départemental.
Les clubs agrées ENF disposant d'au moins un évaluateur ENF3 peuvent organiser un Pass'Compétition sous la responsabilité du CD31 et en présence d'un représentant du CD31 évaluateur ENF3 n'appartenant pas au club organisateur. La date doit être communiquée au CD31 lors de la préparation de calendrier départemental en fin de saison sinon le déroulement sera conditionné à la disponibilité d'un représentant ENF2 du CD31.
Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage. Le Comité transmet le fichier pdf des feuilles d'examens, charge aux clubs de les imprimer.
Les tests seront validés sur extranat.fr par le comité régional.

Seuls les enfants nés en 2009 et avant et titulaires de l'ENF2 pourront passer le Pass'Compétition.

1 évaluateur ou assistant jusqu'à 4 candidats, 2 pour 5 candidats et plus et un officiel au moins par club (à déterminer avec le comité en fonction du nombre de club inscrits). En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par ½ journée.

Le Comité se propose de commander les livrets d'examen ENF pour les clubs afin d'éviter la multiplication des frais de port. Veuillez nous faire connaître la quantité que vous souhaitez le plus rapidement possible.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

1. Pour l'ENF 2 & 3 strict respect du délai d'une semaine avant les tests pour remettre le listing des nageurs participants.
    - Liste remise hors délai, le club se verra refusé la participation au test
    - Tout listing incomplet (absence de l'un des champs), le club se verra refusé la participation au test du (des) nageur(s).
    - Remise par mail du fichier, avec mention, le ou les évaluateurs présents, ainsi que le ou les officiels.
    - Fichier type à utiliser obligatoirement (champs obligatoires en rouge) disponible sur page d'accueil du site CD31 (ENF2 & ENF3).

2. Les nageurs qui ne seront pas à jour de licence, ou de Sauv'Nage ou ENF2 à la date limite de remise des listes se verront refuser la participation aux tests.

3. Concernant les tests ENF2, le listing devra faire mention précise et exact des tests auxquels participera le nageur.

4. Le Comité se charge de produire les feuilles d'examen. Inutile d'en produire une vous-même, pour un nageur non-inscrit, nageur refusé. La prise en charge de cette partie par le Comité garantie le respect des points précédents.

5. Le Comité se réserve la possibilité de limiter l'accès à certains tests à un nombre limité de nageurs (fonction du bassin et du temps accordé aux tests). Il en sera fait mention aux clubs et dès que la limite sera atteinte par un club, le club suivant ne pourra plus s'inscrire.

PASS'SPORTS DE L'EAU

DATES & LIEUX :

Dim. 22/10/17 PORTET RDV 09h00	Dim. 26/11/17 PORTET RDV 14h00	Dim. 28/01/18 MURET RDV 14h00	Dim. 11/03/18 BALMA RDV 14h00	Sam 21/04/18 A. JANY RDV 09h00

Le comité départemental propose 4 dates de passage de Pass'Sports de l'eau (ENF 2). Les 5 épreuves y seront proposées.

Les horaires et lieux manquants seront communiqués ultérieurement.

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage (attention les candidats devront avoir validé le Sauv'nage, celui-ci devra être validé sur extranat.fr par le club, avant le passage des épreuves).
Les clubs doivent fournir les feuilles d'examen pour chaque candidat dans chaque épreuve (impression sur la base du fichier pdf transmis par le CD)

Les clubs doivent fournir des évaluateurs ou assistants évaluateurs en fonction du nombre de candidats.

C'est le comité départemental qui valide et saisi les tests sur extranat.fr.

JURY : 1 évaluateur ou assistant jusqu'à 4 candidats, 2 évaluateurs ou assistants pour 5 et + candidats.
En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par ½ journée.

Début des épreuves : au plus tard une demi-heure après l'ouverture

PASS'COMPETITION

DATES & LIEUX :

Dim. 22/10/17 PORTET RDV 09h00	Dim. 26/11/17 PORTET RDV 14h00	Dim. 28/01/18 MURET RDV 14h00	Dim. 11/03/18 BALMA RDV 14h00	Sam 21/04/18 A. JANY RDV 09h00

Les horaires et lieux manquants seront communiqués ultérieurement.

Catégories d'âges : seuls les enfants nés en 2009 et avant et titulaires de l'ENF2 pourront passer le Pass'Compétition.
.

Le comité départemental propose 5 dates de passage du Pass'compétition (ENF 3).

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage (attention les candidats devront avoir validé le Sauv'nage et le Pass'sports de l'eau avant le passage de l'épreuve).

Les clubs doivent fournir la feuille d'examen pour chaque candidat, d'après le fichier transmis par le CD31.

Les clubs doivent fournir des évaluateurs ou assistants évaluateur en fonction du nombre de candidats.

Les tests seront validés et saisi sur extranat.fr par la Ligue sous quinzaine.

JURY : 1 évaluateur ou assistant jusqu'à 4 candidats, 2 pour 5 candidats et plus et **un officiel au moins** par club (à déterminer avec le comité en fonction du nombre de club inscrits).

Si une compétition se déroule le même jour le jury de tête convoqué pour la compétition devra être présent pour le Pass'Compétition. S'il n'y a pas de compétition ce jour-là, un jury de tête sera convoqué spécialement.

En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par ½ journée.